



CHERENG

Note de présentation

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Lors de la séance du 7 septembre 2022, le conseil municipal a décidé d'opter pour la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 abrégée, à partir du 1er janvier 2023.

Cette instruction est la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète, et deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales au 1er Janvier 2024.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Il présente comme principales caractéristiques :

- ✓ une fiscalité inchangée,
- ✓ la poursuite des efforts de gestion nécessaires au maintien de la capacité d'épargne,
- ✓ pas de nouvel emprunt.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de

Les dépenses de fonctionnement

Postes / Chapitres	Réalisé 2021	Budget	Réalisé 2022	Budget	Evolution €	Evolution %	Part %
		Primitif 2022		Primitif 2023			
011 Charges à caractère général	757 389,80	822 000,00	812 809,36	999 036,00	177 036,00	21,54%	41,29%
012 Charges de Personnel et frais assimilés	888 078,81	968 000,00	970 093,29	1 106 000,00	138 000,00	14,26%	45,71%
65 Autres charges de gestion courante	234 250,34	237 518,00	230 458,56	260 464,00	22 946,00	9,66%	10,76%
66 Charges financières	48 230,38	45 500,00	45 005,20	44 700,00	-800,00	-1,76%	1,85%
67 Charges spécifiques	28 720,57	3 500,00	25 766,54	9 100,00	5 600,00	160,00%	0,38%
68 Dotations aux amortissements et provisions	3 099,29	2 000,00	57,70	500,00	-1 500,00	-75,00%	0,02%
022 Dépenses imprévues	0,00	94 482,00	0,00	0,00	-94 482,00	NS	0,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement	1 959 769,19	2 173 000,00	2 084 190,65	2 419 800,00	246 800,00	11,36%	100,00%
023 Virement à la section d'investissement	0,00	584 000,00	0,00	683 000,00	99 000,00	16,95%	
042 Opé d'ordre de transfert entre sections	294 775,92	260 000,00	262 514,95	309 000,00	49 000,00	18,85%	
Total général dépenses de fonctionnement	2 254 545,11	3 017 000,00	2 346 705,60	3 411 800,00	394 800,00	13,09%	

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 11,36% par rapport au budget prévisionnel 2022.

Les principaux postes sont :

- Les charges de personnel (45,71% des charges réelles)
 - Remplacement absences (dont 2 maternités)
 - Internalisation en année complète d'un agent
 - Augmentation du SMIC
- Les charges à caractère général (41,29% des charges réelles) pouvant être ventilées en :

Charges à caractère général	Réalisé 2021	Budget Primitif 2022	Réalisé 2022	Budget Primitif 2023	Evolution €	Evolution %	Part %
Prestations de service (dont restauration et colonie)	175 829,95	191 900,00	220 527,25	203 500,00	11 600,00	6,04%	8,41%
Energies	132 447,82	147 200,00	141 317,53	230 600,00	83 400,00	56,66%	9,53%
Maintenance et location mobilières	195 964,84	197 700,00	186 398,17	210 600,00	12 900,00	6,53%	8,70%
Autres	253 147,19	285 200,00	264 566,41	354 336,00	69 136,00	24,24%	14,64%
Total dépenses réelles de fonctionnement	757 389,80	822 000,00	812 809,36	999 036,00	177 036,00	21,54%	41,29%

Les principales évolutions concernent :

- Les prestations de service suite augmentation du nombre de repas fournis
 - Elles incluent également la part de dépenses imprévues à hauteur de 58K€
- Les dépenses d'énergies croissent de 83K€ consécutivement à la hausse des tarifs

Les recettes de fonctionnement

Postes / Chapitres	Réalisé 2021	Budget Primitif 2022	Réalisé 2022	Budget Primitif 2023	Evolution €	Evolution %	Part %
013 Atténuations de charges	21 498,71	5 000,00	22 871,13	25 000,00	20 000,00	400,00%	0,98%
70 Produits du service, des domaines et ventes	234 355,35	235 000,00	308 432,03	274 350,00	39 350,00	16,74%	10,73%
73 Impôts et taxes	1 484 908,67	1 474 200,00	1 558 363,91	1 703 307,00	229 107,00	15,54%	66,63%
74 Dotations et participations	541 604,26	468 823,50	522 339,44	498 055,43	29 231,93	6,24%	19,48%
75 Autres produits de gestion courante	56 757,89	42 400,00	49 547,59	55 600,00	13 200,00	31,13%	2,17%
76 Produits financiers	13,50	13,00	15,00	15,00	2,00	15,38%	0,00%
77 Produits exceptionnels	2 704,30	0,00	1 505,70	0,00	0,00	NS	0,00%
78 Reprises de provisions	0,00	0,00	2 914,29	0,00	0,00	NS	0,00%
Total recettes réelles de fonctionnement	2 341 842,68	2 225 436,50	2 465 989,09	2 556 327,43	330 890,93	14,87%	100,00%
042 Opé d'ordre de transfert entre sections	36 791,81	44 283,01	44 283,01	50 926,35	6 643,34	15,00%	
R002 Excédent fonctionnement exercice antérieur	0,00	747 280,49	0,00	804 546,22	57 265,73	7,66%	
Total général recettes de fonctionnement	2 378 634,49	3 017 000,00	2 510 272,10	3 411 800,00	394 800,00	13,09%	

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 14,87% par rapport au budget prévisionnel 2022.

Les principaux postes de recettes sont :

- Les impôts et taxes : principalement les taxes foncières
 Rappel : A compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes. Cette disparition du produit fiscal est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur leur territoire.
 Pour le département du Nord, le taux de TFPB appliqué est celui de 2020, soit 19,29 %.

Les taux d'imposition précisés ci-dessous restent inchangés :

Taux d'imposition historique	Département	Taux 2021	Taux 2023
Taxe d'habitation sur les habitations principales	25,39%	0,00%	0,00%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	25,39%	25,39%	25,39%
Taxe foncière bâti	23,88%	19,29%	43,17%
Taxe foncière non bâti	59,11%	59,11%	59,11%

- Les dotations et participations dont les dotations versées par l'Etat
- Les produits des services : participations des familles aux services périscolaires et de la restauration scolaire.

Les principales évolutions concernent :

- Les impôts et taxes suite à la fin d'exonération du programme immobilier rue du colonel Beltrame.
- Les produits des services qui enregistrent une augmentation du nombre de repas servis ainsi que des inscriptions en notre centre d'accueil.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Postes / Chapitres	Réalisé 2021	Budget	Réalisé 2022	Budget	Evolution €	Evolution %	Part %
		Primitif 2022		Primitif 2023			
16- Emprunts et dettes assimilées	83 764,00	85 000,00	85 152,63	87 500,00	2 500,00	2,94%	8,55%
20- Immobilisations incorporelles	17 526,00	45 000,00	444,00	2 000,00	-43 000,00	-95,56%	0,20%
21- Immobilisations corporelles	390 985,16	863 400,00	499 526,46	934 272,88	70 872,88	8,21%	91,26%
020- Dépenses imprévues	0,00	29 808,04	0,00	0,00	-29 808,04	NS	0,00%
Total dépenses réelles d'investissement	492 275,16	1 023 208,04	585 123,09	1 023 772,88	564,84	0,06%	100,00%
D001- Solde année N-1	0,00	0,00	0,00	23 513,18	23 513,18	NS	
040 Opé d'ordre de transfert entre sections	36 791,81	44 283,01	44 283,01	50 926,35	6 643,34	15,00%	
Reste à réaliser		95 508,95		82 787,59	-12 721,36	-13,32%	
Total général dépenses d'investissement	529 066,97	1 163 000,00	629 406,10	1 181 000,00	18 000,00	1,55%	

Les principaux investissements prévus sont :

Optimisation des locaux techniques	200 000,00
Renouvellement et rénovation - Ecole Jules Ferry	80 000,00
Nouveau colombarium	25 000,00
Aménagement et extension locaux - Salle Provo	200 000,00
Remplacement verrière - Salle Provo	50 000,00
Remplacement portes métalliques - Salle Provo	13 000,00
Rénovation et étanchéité toiture - Restaurant scolaire	50 000,00
Peintures intérieures - Eglise	40 000,00
Extension vidéo protection - Place du Général De Gaulle	30 000,00
Remplacement éclairage public diverses rues	30 000,00
Remplacement panneaux synoptiques	30 000,00
Divers matériels techniques et espaces verts	39 000,00
Total	787 000,00

Les recettes d'investissement

Postes / Chapitres	Réalisé 2021	Budget	Réalisé 2022	Budget	Evolution €	Evolution %	Part %
		Primitif 2022		Primitif 2023			
10- FCTVA, taxe d'aménagement	98 539,06	38 953,64	60 615,94	82 699,23	43 745,59	112,30%	43,76%
1068- Réserves	0,00	0,00	0,00	106 300,77	106 300,77	NS	56,24%
13- Subventions d'investissement	139 077,63	157 400,00	159 035,67	0,00	-157 400,00	NS	0,00%
16- Emprunts	480,00	0,00	1 080,00	0,00	0,00	NS	0,00%
024- Cession d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	NS	0,00%
Total recettes réelles d'investissement	238 096,69	196 353,64	220 731,61	189 000,00	-7 353,64	-3,75%	100,00%
021- Virement de la section de fonctionnement	0,00	584 000,00	0,00	683 000,00	99 000,00	16,95%	
040- Recettes d'ordre	294 775,92	260 000,00	262 514,95	309 000,00	49 000,00	18,85%	
R001- Solde année N-1	0,00	122 646,36	0,00	0,00	-122 646,36	NS	
Total général recettes d'investissement	532 872,61	1 163 000,00	483 246,56	1 181 000,00	18 000,00	1,55%	

Les principales recettes d'investissement pour 2023 comprennent :

- Le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) au taux de 16,404%
- Les opérations d'ordre qui incluent l'autofinancement – 1M€

Le budget ne fait pas paraître de subventions à recevoir, leur notification n'ayant pas été réceptionnée.

ETAT DE LA DETTE

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice 2022.

La dette de la commune de Chérenge compte 4 lignes d'emprunt et aucun n'est à risque et sont tous à taux fixe.

L'en cours de la dette s'élève à 1 138M€ ce qui représente une dette de 377€ par habitant.

Etat de la dette au 01 janvier 2023		
Capital restant dû au 01 janvier 2023	Annuités de l'année 2023	
	Capital	Intérêts
1 138 419,48	86 118,19	41 723,09

Nombre habitants au 01 janvier

3 019

PRINCIPAUX RATIOS

Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	802
Recettes réelles de fonctionnement / habitant	847
Dépenses d'équipement brut / habitant	339
En-cours de la dette / habitant	377
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	45,7%

La capacité de désendettement est représentée sur le tableau ci-dessous pour les 3 dernières années :

	2020	2021	2022
Encours de la dette à la clôture	1 306 376	1 223 092	1 138 419
CAF brute	391 715	382 073	381 798
Capacité de désendettement	3,3	3,2	3,0